

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 20 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt mai à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de Saint Germain sur Ecole, légalement convoqué s'est réuni à la Maison du Village compte tenu de la crise sanitaire relative au covid19, sous la présidence de M. THOMAS Gérard, Maire

Etaient présents : Gérard THOMAS, Jean HELIE (pouvoir d'Yvan PERIOT), Jean-Paul CULINAS, Josefa BERNEVAL, Caroline MORET et Sylvain NOYAU

Absents : Yvan PERIOT (pouvoir à Jean HELIE), Claire LELEU

Secrétaire de séance : Jean-Paul CULINAS

APPROBATION DES PRECEDENTS COMPTES- RENDUS

Le conseil municipal adopte et signe le précédent compte-rendu.

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR ACCESSIBILITE PMR DE LA MAISON DU VILLAGE

Monsieur le Maire fait part au conseil de la possibilité de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Cette demande doit impérativement être déposée via la plateforme "démarches simplifiées" au plus tard le 21 mai 2021.

Les thématiques suivantes sont prioritaires :

- Développement écologique des territoires
- Mise aux normes et de sécurisation des équipements publics
- Développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de la construction de logements
- Développement du numérique et de la téléphonie mobile
- Création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires
- Réalisation d'hébergement et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants

Il apparaît judicieux de présenter le dossier d'accessibilité PMR de la Maison du Village, plus particulièrement l'aménagement du stationnement et de l'accès au bâtiment.

Le dossier présenté au conseil a été revu par le Maire et l'entreprise pour aménager également le cheminement à partir de deux issues de secours.

M. Hélie s'étonne que le dossier ait été modifié et refuse cette solution qui n'a pas été validée par la commission travaux même si le prix reste à l'identique.

M. le Maire met au vote le projet.

Pour 2 Contre 5 Abstention 0

Après discussions, il est proposé au conseil municipal de demander la dotation de soutien à l'investissement local pour le projet d'aménagement d'un parking PMR et le cheminement vers une seule issue de secours.

Pour 5 Contre 0 Abstention 2

Après délibération, Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés, le décide :

De créer le stationnement et le cheminement vers l'entrée et l'issue de secours de la salle polyvalente ;

De solliciter l'attribution de la DSIL au titre du plan de relance 2021 ;

D'approuver le plan de réalisation des travaux ;

D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches en vue de l'obtention de cette dotation.

CONVENTION ABRI VOYAGEURS

Le Conseil Départemental a mis depuis des décennies, à disposition des voyageurs un abribus (au niveau de l'arrêt la Rionnerie). La convention de mise à disposition a omis d'être renouvelée l'an passé. M. le Maire soumet donc celle-ci à l'approbation du conseil.

Les élus refusent par principe d'autoriser la signature d'une convention dont ils n'auraient pas pris connaissance préalablement.

DIVERS

- Toujours pas de précision sur la date des travaux du bassin d'orage, probablement à l'automne
- Prévision d'une journée Vide Grenier organisée conjointement par la Récréé Animée et la commune

Séance levée à 20 h.